Véronique BARNIER
2, rue de la Chicanette - 48000 MENDE
Tél. 04.66.49.39.90 – avocatveroniquebarnier@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT

D'UNE MAISON INDIVIDUELLE ET D'UNE PARCELLE

DE TERRAIN non attenante situées à ISPAGNAC (Lozère) 48320 – 16, route des Gorges du Tarn, Molines, cadastré section B n°1418, lieudit 16 route des Gorges du Tarn pour 1a 16ca et section B n°1472, lieudit Molines pour 1a 10ca

MISE A PRIX : SEPT MILLE EUROS (7.000,00 €)

VISITE LE MERCREDI 14 OCTOBRE 2026 A 11H00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE LUNDI 2 NOVEMBRE 2026 à 14h00
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MENDE,
27 boulevard Henri Bourrillon 48000 MENDE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Une maison individuelle et une parcelle de terrain non attenante. L'ensemble situé à ISPAGNAC (Lozère) 48320 - 16, route des Gorges du Tarn, Molines,
Cadastré :
Section B n°1418, lieudit 16 route des Gorges du Tarn pour 1a 16ca,
Et section B n°1472, lieudit Molines pour 1a 10ca.

Précision est ici faite qu'il résulte du titre de propriété ce qui suit, littéralement retranscrit :
« Etant précisé que d'après les informations fournies par l'agence immobilière chargée de la négociation et ainsi que cela ressort du plan cadastral, il semble que l'immeuble cadastré section B n°1472 en nature de lande, soit enclavé. »

D'après le procès-verbal de description

Maître Philippe ALET, Commissaire

IMPRIMERIE SPECIALE DES PUBLICATIONS COMMERCIALES - 32 COURS PIERRE PUGET 13006 MARSEILLE - TEL 04 91 13 66 00
www.nouvellespublications.com

de Justice à MARVEJOLS, a établi le 25 septembre 2025 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que la parcelle B 1472 est clôturée et enclavée. La maison d'habitation est ancienne, en phase de réhabilitation, des travaux sont en cours. Elle se compose au rez-de-chaussée d'un garage, d'une buanderie, d'une salle d'eau et d'un WC. Au premier étage d'un salon, d'une cuisine, de deux chambres.

Le logement est occupé par la débitrice, son compagnon et les deux enfants de ce dernier.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur Mathieu RAFFOUX stipule une surface loi Carrez de **50,06 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :
La société **COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, société anonyme au capital de 262.391.274,00 €, immatriculée au RCS de PARIS, n° SIREN 382 506 079 dont le siège sis 59, Avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité

Ayant pour Avocat **Maître Véronique BARNIER**, Avocat au barreau de MENDE.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MENDE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :
Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :
Sur le site internet **http://www.eklar.com** du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,
Au Cabinet de **Maître Véronique BARNIER**, 2, rue de la Chicanette 48000 MENDE
Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MENDE, 27 boulevard Henri Bourrillon 48000 MENDE

Me Véronique BARNIER
Avocat

IMPRIMERIE SPECIALE DES PUBLICATIONS COMMERCIALES - 32 COURS PIERRE PUGET 13006 MARSEILLE - TEL 04 91 13 66 00
www.nouvellespublications.com